



**IR
TS**

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

**DIRECTEUR
D'ÉTABLISSEMENT
OU DE SERVICE
D'INTERVENTION
SOCIALE (CAFDES)**

**NIVEAU 7
BAC + 5**

**Développeur
de talents sociaux
& solidaires**

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFDES)

NIVEAU 7
BAC + 5

Taux de
réussite (2023) : **67%**



Éligible au **CPF**
Code CPF: 239670

Le métier

Le directeur d'établissement ou de services d'intervention sociale conduit l'action d'une ou plusieurs structures du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Il exerce ses missions, par délégation de la personne morale, dans le respect du cadre législatif et réglementaire défini par les politiques sociales.

Pilote de l'organisation qu'il dirige, il est en charge de l'élaboration, de la conduite stratégique et de l'évaluation de projets d'intervention sociale adaptés aux besoins des publics accompagnés. Il est garant des conditions de ces accompagnements et veille en particulier à l'effectivité du respect des droits des personnes accueillies. Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens.

Son expertise de l'intervention sanitaire et sociale, ses compétences en management et en gestion financière lui permettent d'agir dans un environnement complexe. En relation avec un réseau d'acteurs multiples sur le territoire, le directeur développe tous partenariats concourant à la complémentarité des réponses nécessaires.

En interne, il crée les conditions d'une mobilisation des professionnels favorisant l'appropriation collective des projets et l'ouverture aux changements liés à l'évolution des missions.

Formation par la voie de la formation continue

- 700 heures de formation théorique,
- 510 heures de formation pratique
- Durée de 30 mois

Les contenus

Evoluant dans un univers complexe nécessitant des connaissances et des compétences en stratégie et en management global, la formation théorique s'organise autour de 4 blocs de compétences :

- **Bloc de compétences 1** : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques (196h)
- **Bloc de compétences 2** : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service (154h)
- **Bloc de compétences 3** : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service (196h)
- **Bloc de compétences 4** : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service (154h).

La formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude à la Fonction de Directeur d'Etablissement Social ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES) décerné au nom du ministère de la Santé par le directeur de l'École des Hautes Études en Santé Publique aux candidats ayant validé les certifications.

Dans le cas d'une inscription en Master 2, la formation est sanctionnée, en plus,

par le diplôme « Master Administration des Entreprises » de l'IAE de Bordeaux.

Lieu d'exercice

Le directeur exerce ses fonctions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur associatif, public ou lucratif et accueillant tous publics en situation de vulnérabilité.

Les conditions d'admission

Pour accéder à cette formation par la voie de la formation continue vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de niveau 6 (Bac+3)
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au CASF (code de l'action sociale et des familles) ou au code de la santé publique de niveau 5 (Bac+2)
- Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger doivent fournir une attestation portant sur le niveau du diplôme obtenu dans le pays où il a été délivré.

- Et avoir satisfait à l'épreuve orale de sélection : un entretien de 30 minutes.

Comment postuler ?

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux (www.irtsnouvelleaquitaine.fr) et retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Les tarifs

Le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection est de :

- 170 € dont 60 € de frais de gestion administrative non remboursables

Le tarif de l'inscription à la formation est de :

- 17 500€ (cycle 2022-2024) pour la formation complète
- Inscription par bloc possible sur devis + frais de procédure VAP à l'Université (à titre indicatif : 250€ cycle 2022-2023)

Aucun frais d'inscription ni frais de scolarité à l'Université pour le Master.

LES +

- Obtention d'un diplôme de Niveau 7
- Fort taux de réussite et d'employabilité
- Accompagnement pédagogique personnalisé.

Contacts

● **Responsable de la formation :**
Silvère Pautier

● **Assistante de la formation :**
Sylvie Ruiz
contact.cafdes@irtsnouvelleaquitaine.fr
05 56 84 20 52

● **Equipe apprentissage :**
apprentissage@irtsnouvelleaquitaine.fr



**ACCESSIBLE PAR
L'APPRENTISSAGE**



ACCESSIBLE PAR LA VAE

Une formation proposée en partenariat avec





Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:

 Facebook @irtsnouvelleaquitaine

 LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine

 Instagram @irtsnouvelleaquitaine

Scannez-moi !



9 avenue François Rabelais
33400 Talence
05 56 84 20 20
contact@irtsnouvelleaquitaine.fr